

Présents : Mr Dominique Despras, Mr Pierre Dumontet, Mme Isabelle Durand, M. Gérard Achaintre, Mme Séverine Renaud, Mme Françoise Raynaud, M. Thomas Dumontet, M. Paul Martin, M. Sébastien Laval, Mme Christine Déprèle, Mme Gaëlle Leschiera, Mme Claudine Verdolini.

Absents excusés : M. Sébastien Polloce, Mme Nicole Saint-André.

Désignation du Secrétaire de séance : Mme Séverine Renaud.

Compte rendu de la séance du 19 décembre 2020 : approuvé à l'unanimité.

. 1/ Lettre d'information

Suite à l'annulation de la cérémonie des vœux en raison de la crise sanitaire, la Municipalité a décidé d'adresser aux habitants une « lettre d'information » qui, sous la forme d'un livret d'une douzaine de pages, va retracer les différents projets de la commune. La distribution sera faite entre le 15 et le 20 février.

. 2/ Point sur le commerce

Le commune est désormais propriétaire du fonds de commerce, l'achat ayant été signé le 29 janvier en l'étude de Me Isabelle Vincent-Martin.

Les repreneurs, Anne-Lise Billaud et Baptiste Gaboriau, sont arrivés en début d'année et espèrent ouvrir la dernière semaine de février avec comme enseigne « Le Comptoir du Bourg ». Quelques travaux de peinture, électricité, plomberie et carrelage doivent être réalisés prochainement pour un coût de 10 000 € HT environ.

. *DEL. 02/2021 :

Un contrat de location gérance sera signé entre la commune et la SNC The Shed constituée par Anne-Lise et Baptiste, moyennant une redevance mensuelle de 850 €. Le Conseil Municipal décide de leur accorder la gratuité de la location pour le mois de février compte tenu des travaux de peinture réalisés par leurs soins. Les repreneurs ayant pour objectif de racheter à terme le fonds de commerce, ce contrat sera établi pour une durée d'un an.

Adopté à l'unanimité.

. 3/ Projets en cours

❖ Micro-crèche

Une nouvelle mission a été confiée à QUALICONSULT, bureau de contrôle, pour la rédaction d'un document nécessaire à l'obtention du permis de construire, pour un coût de 600 € H.T.

Le lancement de l'appel d'offres est prévu fin février-début mars.

Des devis ont été sollicités pour l'aménagement intérieur afin de pouvoir solliciter le versement de la subvention allouée par la MSA dans les délais impartis.

Un rendez-vous avec Mme Saad-Condemine, gestionnaire de la crèche, aura lieu ce jeudi 04 février en mairie pour faire le point sur ces achats.

❖ MARPA

Monsieur le Maire rappelle que les MARPA sont un concept imaginé par la MSA :

*« Ces **Maisons d'Accueil et de Résidence pour l'Autonomie** s'adressent aux personnes âgées retraitées. Elles leur permettent de vivre dans leur bassin de vie, dans des logements adaptés, et de bénéficier de services d'accompagnement dédiés tout en continuant à participer à la vie locale. »*

Il ajoute que le projet dont le coût est estimé entre 2 800 000 € et 3 200 000 € sera porté par l'OPAC du Rhône. La commune participera à quelques aménagements pour permettre de diminuer le montant des loyers. Elle va d'ailleurs répondre à l'appel à projets du Département pour bénéficier de son soutien financier. Françoise Raynaud, désignée responsable du projet, se chargera de créer un comité de pilotage pour suivre ce dossier. La commune interviendra également au sein de l'association communale qui sera créée pour assurer la gestion de la MARPA.

Projection de l'étude réalisée et financée par l'OPAC du Rhône (consultation possible en mairie).

❖ **Lotissement et logements sociaux**

Ce projet a pour objectif la création d'une vingtaine de logements (logements sociaux et terrains à bâtir) aux Ygauds. L'OPAC du Rhône est également associé à ce projet. D'après l'étude réalisée, le scénario 1 serait le plus judicieux compte tenu de la topographie du terrain.

Projection de l'étude réalisée et financée par l'OPAC du Rhône (consultation possible en mairie).

❖ **Aménagement de l'entrée du village**

Le Conseil Municipal prend connaissance du plan d'aménagement proposé par INGEPRO. Des places de parking étant prévues en contrebas de la route, la tyrolienne devra être déplacée. Son emplacement reste à définir. Il conviendra d'autre part d'interroger INGEPRO sur le positionnement de l'arrêt de bus. Une présentation en 3D sera faite lors de la prochaine séance pour finaliser le projet.

❖ **Cimetière**

Des devis ont été sollicités pour la reprise des concessions et la création de caveaux ainsi que pour le béton désactivé. Monsieur le Maire se demande si le béton désactivé ne devrait pas être intégré (en option) dans le projet de l'entrée du village pour bénéficier de meilleures conditions tarifaires.

. 4/ Révision de la carte communale

L'étude des mouvements de terrain sera réalisée ce mercredi 3 février par GEOTEC.

Les deux études réalisées par l'OPAC du Rhône (MARPA et création de logements) vont être envoyées au bureau d'étude « Atelier d'Urbanisme et d'Architecture C. Grieu » pour permettre d'intégrer le zonage de ces projets dans la carte communale. Une réunion pourra être ensuite programmée.

Monsieur le Maire indique qu'il est aussi demandé de procéder à la vérification et à l'entretien des points d'eau incendie.

. *DEL. 01/2021 :

Afin de satisfaire à cette obligation, le Conseil Municipal décide de signer une convention de prestations de services « Mesures, contrôles et entretien sur les équipements de lutte contre l'incendie » avec SUEZ pour une durée d'un an pour un coût de 1 885 € HT.

Adopté à l'unanimité.

. 5/ MAS

Le projet suit son cours. Les travaux de démolition sont achevés et l'appel d'offres va être déposé. L'ouverture est programmée pour le dernier trimestre 2022.

. 6/ Agenda 21 (plan d'action en faveur du développement durable)

Claudine Verdolini a réalisé un document de travail qui sera transmis à l'ensemble du Conseil Municipal.

. 7/ Point sur les finances

❖ Résultats provisoires 2020

	Dépenses 2020	Recettes 2020	Résultat 2020	Report du résultat 2019	Résultat de clôture 2020
Investissement	710 085,52 €	1 031 044,21 €	320 958,69 €	111 240,87 €	432 199,56 €
Fonctionnement	275 096,67 €	424 468,53 €	149 371,86 €	0,00 €	149 371,86 €
			470 330,55 €	111 240,87 €	581 571,42 €

❖ Bilan financier de la salle de sport

DEPENSES		RECETTES	
	H.T.		
Etudes et maîtrise d'œuvre	84 643,00 €	Région	160 000,00 €
Travaux	807 637,00 €	DETR	142 500,00 €
		Département	220 000,00 €
		COR	80 000,00 €
		Subventions	602 500,00 €
		Prêt 15 ans	200 000,00 €
		Autofinancement	89 780,00 €
TOTAL	892 280,00 €	TOTAL	892 280,00 €

❖ Taxe d'aménagement :

Monsieur le Maire interpelle le Conseil Municipal sur la Taxe d'Aménagement qui est actuellement de 2% à Claveisolles, taux relativement bas par rapport aux communes voisines. Il indique que pour modifier ce taux, il convient de délibérer avant le 30 novembre pour une application au 1^{er} janvier de l'année suivante. Il invite donc le Conseil Municipal à réfléchir sur ce point.

. 8/ Questions diverses

- ❖ Fête du bois : Elle est prévue sur deux jours, les 10 et 11 juillet prochains, pour faire plus de pédagogie. La réunion de lancement de la fête aura lieu ce vendredi à midi à la salle des fêtes. Il sera nécessaire de mobiliser entre 150 et 200 bénévoles pour le bon déroulement de cette manifestation.
- ❖ Logements « Les Fougères » : Le Conseil Municipal valide le remplacement des convecteurs électriques des différents logements.
- ❖ Voirie : Le curage des fossés est terminé. Pas de point particulier à signaler !
- ❖ Festisane : L'édition 2021 prévue les 17 et 18 avril est annulée. A la place, un marché de producteurs aura lieu le dimanche 18 sur le terrain attenant au gîte, dans le respect des mesures sanitaires.
- ❖ INSEE : La population en vigueur au 1^{er} janvier 2021 est de 694 habitants. Tous les projets en cours laisse présager une augmentation significative de la population dans les années à venir.
- ❖ Calendrier : Rallye de Charbonnières 23 et 24 avril 2021
Rallye Motocycliste du Beaujolais 1^{er} et 2 mai 2021

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.